



À la fin de l'année 2010

Une nouvelle mairie pour le quartier des Coteaux

Chères Argenteuillaises,
chers Argenteuillais

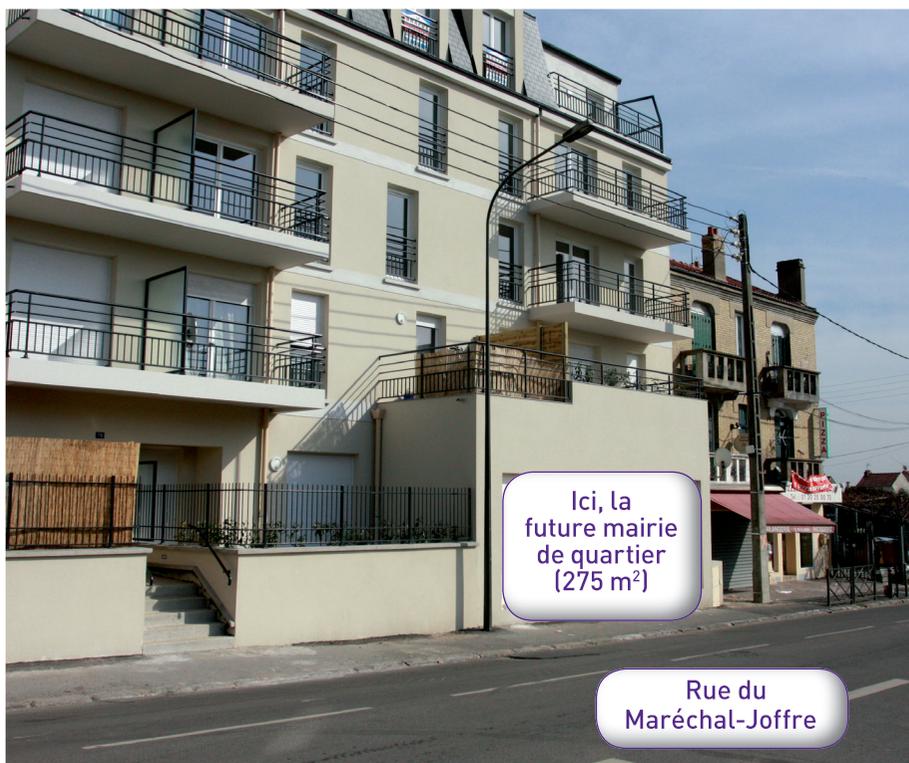
À la fin de l'année 2010, la nouvelle mairie de quartier des Coteaux sera à votre disposition, vous offrant un espace public de proximité mieux adapté aux besoins du quartier.

C'est l'aboutissement d'un dossier longtemps négligé par l'ancienne municipalité : la présence des services publics dans votre quartier. Avec Chantal Colin, ma première adjointe, et Renée Karcher, adjointe référente du quartier, nous avons repris les choses en main et fait face, une nouvelle fois, au désengagement de l'État et des entreprises à capitaux publics. **Nous avons défendu l'intérêt des Argenteuillais.**

L'histoire compliquée d'un engagement non tenu

Petit rappel des épisodes précédents. **En 2006**, sur proposition de la Ville, la Poste accepte de déménager son bureau de la rue Védrières, sans toutefois s'engager formellement. La Ville s'engage, elle, sans autre contrepartie, à racheter l'ancien bâtiment, à côté de l'école maternelle Françoise-Dolto. Quand le projet immobilier privé de la rue du Maréchal-Joffre est né, la Ville, interrogée par le promoteur, a proposé à la Poste le local commercial.

En juin 2008, le projet de construction de logements, rue du Maréchal-Joffre, est finalisé. La Poste est toujours sur les rangs pour prendre possession du local en pied d'immeuble, mais n'a toujours pas formalisé son engagement. **Pour pallier ce flou entretenu par la Poste et sauver le projet immobilier, la Ville ●●●**



▲ C'est au pied de cet immeuble, au 72, rue du Maréchal-Joffre, dans un local de 275 m², que la nouvelle mairie de quartier sera aménagée, en concertation avec les Conseils de proximité, dans les prochains mois.



Edition spéciale Coteaux

Aux habitants des secteurs
Coteaux-Champagne, Les Hauts d'Argenteuil

●●● **s'engage auprès du promoteur à acquérir le local commercial** dans le cas où la Poste renoncerait à déménager.

Un nouveau désengagement de l'État et des entreprises à capitaux publics

Un courrier du directeur départemental de la Poste en date du 4 septembre 2008 finit par confirmer le projet de déménagement. Pendant le chantier, de nombreuses réunions techniques ont eu lieu entre le promoteur et la Poste afin d'élaborer conjointement le futur bureau et de répondre aux contraintes imposées par la Poste.

Mais, au printemps 2009, l'établissement public postal commence à

évoquer ses doutes sur sa capacité à financer cette opération. Il annonce finalement à l'automne, qu'il n'a pas les moyens. Quatre ans pour finalement renoncer à déménager, c'est long !

L'établissement public postal, devenue depuis une société anonyme de droit privé, va jusqu'à solliciter la Ville pour racheter l'ancien bureau (450 000 €) afin de le raser (coût de la démolition : 200 000 €) et financer une partie de l'aménagement du nouveau bureau (350 000 €). **1 million d'€ pour permettre à la Poste de développer son activité commerciale**, sans aucune garantie de renforcer le personnel pour améliorer le service postal du quartier. **Cela révèle une conception de l'usage de l'argent public que la ville ne pouvait accepter.**



Nouvelle mairie de quartier : les principales dates du projet

De l'année 2006 à ce début d'année 2010, retrouvez ci-dessous, les principales dates qui ont marqué l'évolution de ce dossier.

2006 : la Ville propose à la Poste de déménager son bureau situé rue Védrières et s'engage à le racheter, une fois la relocalisation effectuée.

2007 : le projet privé de construction immobilière du 72-78, rue du Maréchal-Joffre prévoit un local commercial en pied d'immeuble. La Ville le propose à la Poste pour y installer un nouveau bureau pour les habitants des Coteaux. La Poste accepte sans formaliser son engagement.

Juin 2008 : signature de l'acte notarié de vente du terrain de la rue du Maréchal-Joffre. Pour sauver ce projet immobilier, la Ville s'engage à acheter le local commercial si la Poste ne tient pas son engagement.

Septembre 2008 : la Poste confirme par courrier son in-

tention de s'installer 72-78, rue du Maréchal-Joffre, au pied de l'immeuble en construction.

Hiver 2008 - printemps 2009 : des réunions de travail sont organisées pour aménager le nouveau bureau de poste.

Septembre 2009 : fin des travaux de construction, le local commercial est vide.

Automne 2009 : désengagement de la Poste, qui annonce qu'elle n'a finalement pas les moyens de déménager.

Février 2010 : le ministre de l'Industrie confirme par courrier que « *la Poste demande désormais une contribution financière à la collectivité pour rendre effectif ce déménagement sans donner d'explications suffisantes sur ce changement de position.* »

Février 2010 : le conseil municipal décide d'acquérir le local commercial du 72-78, rue du Maréchal-Joffre pour y installer la nouvelle mairie de quartier avant la fin de l'année.

La Ville tient ses engagements

Comme elle s'y était engagée auprès du promoteur immobilier, la Ville a donc acheté le local commercial et saisi l'occasion pour y implanter, avant la fin de l'année, **une mairie de quartier. Relais des services publics municipaux, centre de gravité de la vie sociale du quartier, cet équipement sera utile aux habitants et aux associations des Coteaux.**

Je suis heureux, en tant que maire, mais aussi conseiller général du canton depuis 2004, de voir enfin ce quartier équipé d'une véritable mairie de quartier.

Voilà les informations que je souhaitais vous communiquer sur ce dossier, examiné par le Conseil municipal du mois dernier.

Soyez certains de ma détermination à défendre les intérêts des Argenteuillais, notamment leur accès à des services publics de qualité.

Maire d'Argenteuil,
Président de l'Agglomération Argenteuil-Bezons